

DECISION N°RESU-2025-001

**PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS AUX
ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS, BIATSS ET
USAGERS AUX CONSEILS CENTRAUX DE
L'UNIVERSITE PARIS VIII VINCENNES - SAINT-DENIS**

SCRUTIN DU MARDI 11, MERCREDI 12, JEUDI 13 FEVRIER 2025

La Présidente de l'Université Paris VIII Vincennes - Saint-Denis,

Vu le code de l'éducation ;

Vu les articles L. 719-1 et L 719-2 du code de l'éducation ;

Vu les articles D. 719-1 à D 719-40 du code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Paris VIII Vincennes – Saint-Denis ;

Vu la décision N° ELEC-2024-014 portant convocation des électeurs aux élections des représentants des personnels enseignants-chercheurs, enseignants, BIATSS et usagers aux conseils centraux de l'Université Paris VIII Vincennes - Saint-Denis ;

Vu la décision N° ELEC-2025-001 portant composition des bureaux de vote pour les élections des représentants des personnels enseignants-chercheurs, enseignants, BIATSS et usagers aux conseils centraux de l'Université Paris VIII Vincennes - Saint-Denis ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif du 11 décembre 2024 ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif du 27 janvier 2025 ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif du 29 janvier 2025.

D E C I D E

ARTICLE 1 – Résultats pour le Collège A : professeurs et assimilés du Conseil d'Administration

Nombre d'électeurs inscrits	245	Nombre de sièges à pourvoir	8
Nombre d'émargements	217	Quotient électoral (nombre total de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de sièges à pourvoir)	27
Nombre d'enveloppes présentes dans l'urne	217	Nombre de bulletins nuls/ blancs	1
Nombre de suffrages valablement exprimés	216		

A obtenu :

Liste	Nombre de voix obtenues	Total des sièges obtenus par la liste
Paris 8 en actes	110	5
S'unir pour Paris 8	67	2
Résistons ! Intersyndicale de lutte	39	1

Sont proclamé(e)s élu(e)s :

Pour la liste : Paris 8 en actes (5 sièges)

- Monsieur Pierre-Olivier CHAUMET
- Madame Sokoanthea PHAY
- Monsieur Abderrahman EL MAHMEDI
- Madame Léa NASH
- Monsieur Arno GISINGER

Pour la liste : S'unir pour Paris 8 (2 sièges)

- Madame Andrée-Anne KEKEH-DIKA
- Monsieur Loïc CHARLES

Pour la liste : Résistons ! Intersyndicale de lutte (1 siège)

- Monsieur Gérassimos (Makis) SOLOMOS

ARTICLE 2 - Résultats pour le collège B : maîtres de conférences et autres enseignants du Conseil d'Administration

Nombre d'électeurs inscrits	564	Nombre de sièges à pourvoir	8
Nombre d'émargements	427	Quotient électoral (nombre total de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de sièges à pourvoir)	52
Nombre d'enveloppes présentes dans l'urne	427	Nombre de bulletins nuls/ blancs	9
Nombre de suffrages valablement exprimés	418		

A obtenu :

Liste	Nombre de voix obtenues	Total des sièges obtenus par la liste
Résistons ! Intersyndicale de lutte	118	2
S'unir pour Paris 8	121	2
Paris 8 en actes	179	4

Sont proclamé(e)s élu(e)s :

Pour la liste : Résistons ! Intersyndicale de lutte (2 sièges)

- Monsieur Pablo RAUZY
- Madame Camille AL DABAGHY

Pour la liste : S'unir pour Paris 8 (2 sièges)

- Madame Anthippi POTOLIA
- Monsieur Antoine DUCOUX

Pour la liste : Paris 8 en actes (4 sièges)

- Madame Muriel PREVOT-CARPENTIER
- Monsieur Benjamin FIORINI
- Madame Anne MARIJNEN
- Monsieur Alvaro OVIEDO

ARTICLE 3 - Résultats pour le collège des personnels BIATSS du Conseil d'Administration

Nombre d'électeurs inscrits	716	Nombre de sièges à pourvoir	4
Nombre d'émargements	500	Quotient électoral (nombre total de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de sièges à pourvoir)	118
Nombre d'enveloppes présentes dans l'urne	502	Nombre de bulletins nuls/ blancs	28
Nombre de suffrages valablement exprimés	474		

A obtenu :

Liste	Nombre de voix obtenues	Total des sièges obtenus par la liste
CFDT éducation formation recherche publiques et sympathisant.e.s	91	1
LA DIONYSOISE-SDPUAT	120	1
VOTRE VOIX SERA NOTRE FORCE-VOTEZ CGT	141	1
UNSA-IMAGINONS PARIS 8	122	1

Sont proclamé(e)s élu(e)s :

Pour la liste : CFDT éducation formation recherche publiques et sympathisant.e.s (1 siège)

- Madame Claire LEGRIEL

Pour la liste : LA DIONYSOISE-SDPUAT (1 siège)

- Madame Marion MAINFRAY

Pour la liste : VOTRE VOIX SERA NOTRE FORCE-VOTEZ CGT (1 siège)

- Madame Valérie DUBOIS

Pour la liste : UNSA-IMAGINONS PARIS 8 (1 siège)

- Madame Rachida KAMAL

ARTICLE 4 – Résultats pour le collège des Usagers du Conseil d’Administration

Nombre d’électeurs inscrits	21 072	Nombre de sièges à pourvoir	6
Nombre d’émargements	2015	Quotient électoral (nombre total de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de sièges à pourvoir)	321
Nombre d’enveloppes présentes dans l’urne	2012	Nombre de bulletins nuls/ blancs	86
Nombre de suffrages valablement exprimés	1926		

A obtenu :

Liste	Nombre de voix obtenues	Total des sièges obtenus par la liste
Vote UEAF, UNEF, UE et associations pour une fac féministe et ouverte, contre la précarité et l’extrême droite !	619	2
Fac pour tous et toutes anti impérialiste, antiraciste, féministe et antivaldiste !	237	1
Le Poing levé, la liste des étudiant.es anticapitalistes – contre l’extrême-droite, le génocide à Gaza et la précarité	1009	3
SOCIALISME OU BARBARIE – la liste révolutionnaire et internationale	66	0

Sont proclamé(e)s élu(e)s :

Pour la liste : Vote UEAF, UNEF, UE et associations pour une fac féministe et ouverte, contre la précarité et l'extrême droite ! (2 sièges)

Titulaire.s

- Madame Kinda AIT YOUCEF
- Monsieur Baptiste JEAN

Suppléant.e.s

- Madame Liza HAMDANI
- Monsieur Rudrigue SAUTRON

Pour la liste : Fac pour tous et toutes anti impérialiste, antiraciste, féministe et antivaldiste ! (1 siège)

Titulaire

- Madame Kezia ALAMA

Suppléant

- Monsieur Maxime OLIVEIRA

Pour la liste : Le Poing levé, la liste des étudiant.es anticapitalistes – contre l'extrême-droite, le génocide à Gaza et la précarité (3 sièges)

Titulaire.s

- Madame Lisa MAGAND
- Monsieur Alexis DUREY
- Madame Irène SOLOMOS-DAO

Suppléant.e.s

- Monsieur Noah PARRA TRIVINO
- Madame Inès CHAUVET
- Monsieur Clovis BAUDRIER

Pour la liste : SOCIALISME OU BARBARIE – la liste révolutionnaire et internationale (pas de siège)

ARTICLE 5 – Affichage

La directrice générale des services est chargée de l’affichage de la présente décision.

Fait à Saint-Denis, le Vendredi 14 février 2025

La présidente de l’Université de Paris VIII Vincennes - Saint-Denis

Annick ALLAIGRE